

**KIAMIKA**



# JOURNAL MUNICIPAL

## *Juillet - Août 2020*

### Faits saillants - **Rapport financier 2019**

*page 4- 5*

---

### Niveau du lac François

*page 6*

---

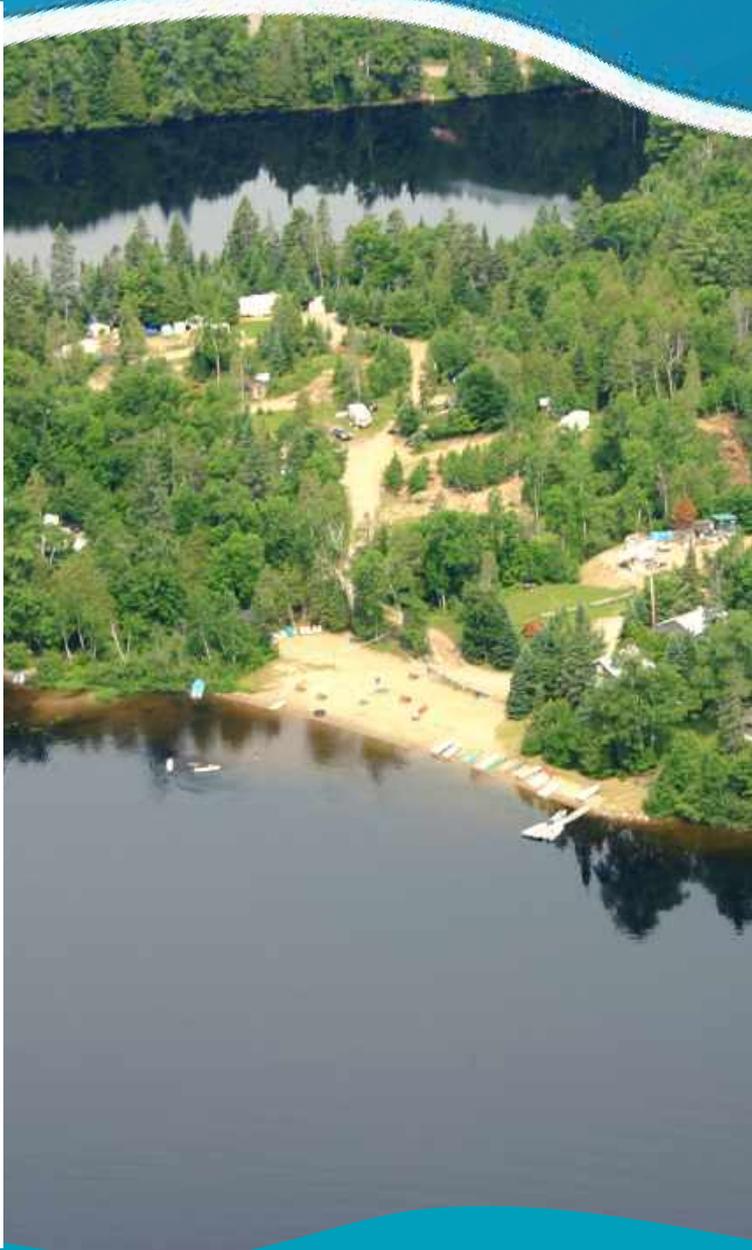
### Mise à jour MADA : pour aller plus loin

*page 10*

---

### Réouverture de la bibliothèque au public

*page 12 - 13*



# Services administratifs

## COORDONNÉES

Municipalité de Kiamika  
3, chemin Valiquette  
Kiamika (Québec) JoW 1Go  
tél. : 819-585-3225  
téléc. : 819-585-3992

## Maire

Michel Dion  
poste 8231  
mairie@kiamika.ca

## Directeur général

Marc-André Bergeron  
poste 8221  
dg@kiamika.ca

## Secrétaire-réceptionniste

Manon Demers  
poste 8225  
info@kiamika.ca

## Secrétaire-trésorière adjointe et service de comptabilité

Sophie Gauthier  
poste 8229  
adjointe@kiamika.ca

## Inspecteur en bâtiments et en environnement

Tommy Millette  
poste 8221  
urbanisme@kiamika.ca

## Responsable des loisirs et de la bibliothèque

Sarah Raymond  
poste 8224  
loisirs@kiamika.ca

### *Heures d'ouverture du bureau municipal*

Lundi au jeudi  
8h à 12h  
13h à 16h

Vendredi  
8h à 12h

# Mot du maire

## Covid-19 - Mise à jour de la situation

Bonjour,

Malgré la situation actuelle, la vie municipale reprend graduellement. Les bureaux municipaux et la bibliothèque sont maintenant ouverts au public, les directives du ministère de la Santé doivent cependant être respectées pour assurer la sécurité de tous. Les séances du conseil sont maintenant aussi ouvertes au public, sachez cependant qu'un nombre limité de place est disponible et que le port du masque est obligatoire pour les gens de l'assistance. Malgré ces mesures les membres du conseil et les employés de la municipalité fournissent les efforts nécessaires pour permettre la continuité des projets entamés et planifient consciencieusement ceux à venir. Continuez à respecter les mesures d'hygiène sanitaires prescrites par nos gouvernements, et ce, sans vous empêcher de profiter de profiter de la saison estivale.

Bon été !

*Michel Dion*  
Maire

## On continue de se protéger!



Toussez dans  
votre coude



Lavez  
vos mains



Gardez vos  
distances



Couvrez  
votre visage  
(si moins de 2 mètres)



Limitez vos  
déplacements

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

1-877-644-4545

# FAITS SAILLANTS | RAPPORT FINANCIER 2019

Lors de la séance ordinaire du conseil, tenue le 11 mai 2020, les États financiers consolidés pour l'année 2019 ont été déposés. Je dois faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

## LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ 2019

L'exercice terminé le 31 décembre 2019 s'est soldé par un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de 109 049 \$. Ce déficit est en outre attribuable à des sommes à recevoir dans le cadre de sinistres (chalet des patineurs et branchement manquant de l'égout sanitaire sur la rue Principale) et à des imprévus supérieurs à la moyenne budgétée. L'endettement total net à long terme se situe quant à lui 1 339 712 \$. Les grandes lignes du rapport financier consolidé 2019 sont :



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

La firme Allard Guilbault Mayer Millaire Richer Inc. a déposé son rapport le 10 mai 2020. Le rapport des auditeurs 2019 mentionne qu'à leur avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Kiamika et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR 2019 TRAITEMENTS DES ÉLUS

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des membres du conseil municipal, le présent document doit mentionner les rémunérations et allocations de dépenses des élus :

Poste	Rémunération	Allocation de dépenses	Montant total
Maire	15 003,96 \$	7 502,04 \$	22 506,00 \$
Conseiller(ère)	5 001,12 \$	2 500,56 \$	7 501,68 \$

## **TRAITEMENT DES ÉLUS POUR FONCTIONS PARTICULIÈRES**

Pour toutes les fonctions particulières prévues au 3e alinéa de l'article 2 de la Loi sur le traitement des élus et qu'exerce un membre du conseil au sein de la municipalité, d'un organisme mandataire ou d'un organisme supra municipal qui ne verse pas de rémunération à leurs membres, la rémunération est fixée à :

- 34 \$ par séance à laquelle il assiste si cette séance se tient à l'extérieur du territoire de la Municipalité de Kiamika;
- 20 \$ par séance à laquelle il assiste si cette séance se tient à l'intérieur du territoire de la Municipalité de Kiamika, et ce, jusqu'à concurrence d'une somme totale de 1 360 \$ (40 réunions par membre du conseil).

## **DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR 2019**

Les immobilisations réalisées au cours de l'exercice 2019 se chiffrent à plus de 160 229 \$ et sont financées par la Municipalité, par des subventions gouvernementales et autres tiers. Les projets les plus importants réalisés sont :

- Aménagement de la salle communautaire en Centre d'hébergement en cas de sinistre;
- Acquisition de matériel informatique
- Électrification du nouveau développement – Albert Diotte
- Installation d'un monte-personne pour faciliter l'accès à l'étage supérieur de l'hôtel de ville
- Gravelage d'une portion du Chemin Chapleau
- Gravelage d'une portion du Chemin Kar-Ha-Kon
- Aménagement du site pour l'équipement de neige et entreposage des abrasifs

## **CONCLUSION**

Nous sommes conscients que certains événements de 2019 ont fait en sorte que le portrait financier de la municipalité est moins reluisant que l'an dernier. Les sommes dues en lien pour ces événements ont été en partie remboursées (assurance) ou sont en voie de l'être. La situation de 2019 nous confirme que les membres du conseil et les employés font tout en leur pouvoir pour respecter les budgets consentis et maximiser l'utilisation des fonds de la municipalité.

*Michel Dion*  
Maire

# Niveau du lac François

## État de la situation

Comme tous les résidents du secteur du lac François, la Municipalité a remarqué un niveau anormalement élevé du lac François au cours des dernières semaines.

Pour tenter d'identifier la cause de cette hausse et cibler l'intervention, la municipalité a dans un premier temps, effectué une tournée du bord du lac. À la suite de discussions avec plusieurs résidents, il fut établi que le niveau du lac avait augmenté de plus de 0,90 mètre entre le jeudi 16 juillet et le dimanche 19 juillet. Ce phénomène a inévitablement entraîné des dommages aux biens de plusieurs résidents alors que des quais et des embarcations ont été submergés et/ou emportés par l'eau.

Dans un deuxième temps, une tournée sur le lac fut organisée afin d'identifier si l'augmentation du niveau était due à une restriction dans l'exutoire du lac. Une étude conduite en octobre 2019, concluait que les barrages de castor présents dans le ruisseau avaient très peu d'influence sur le niveau du lac. Afin de vérifier si c'était toujours le cas, la tournée fut initiée dans le ruisseau. Tout au long de celui-ci, très peu d'activités du castor ont été recensées, même que les deux barrages ciblés par l'étude, étaient laissés à l'abandon. Le barrage le plus au sud était complètement submergé sous 0,3 à 0,4 mètre d'eau. Le barrage le plus au nord était encore visible, mais non entretenu et l'eau circulait par-dessus ce dernier. Les barrages du ruisseau ne sont donc pas la cause de la hausse du niveau du lac.

La visite s'est poursuivie jusqu'au lac Bisson. Le premier constat a été l'absence du barrage de castor à l'embouchure du lac, présent deux semaines auparavant. Le barrage mesurait près de 25 mètres de long et émergeait de plus d'un mètre hors de l'eau. Le barrage aurait donc cédé au cours des deux dernières semaines, ce qui coïnciderait avec la forte hausse du niveau du lac.

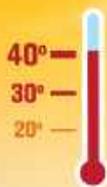
Nous pouvons donc expliquer l'apport d'eau supplémentaire au lac François par le fait que le barrage de castor du lac Bisson a cédé. Nous pouvons confirmer qu'il n'y a pas d'embâcle en aval du lac François qui entrave la libre circulation des eaux.

Le niveau devrait donc se stabiliser dans un avenir rapproché.

*Marc-André Bergeron*  
Directeur général

# Mesure préventive

## Protégez-vous des effets de la chaleur



Il fait très  
**CHAUD!**

Votre état de santé peut  
se détériorer rapidement.

### Pour vous protéger des effets de la chaleur :



buvez **beaucoup d'eau**, sans attendre d'avoir soif ;



fermez les **rideaux ou stores** lorsque le soleil brille,  
et ventilez si possible lorsque la nuit est fraîche ;



passer quelques heures par jour dans  
un **endroit climatisé ou frais**.

Un malaise ? Des questions sur votre santé ?  
Appelez Info-Santé au **811** ou renseignez-vous  
auprès d'une infirmière ou d'un médecin.

En cas d'urgence, appelez le **9-1-1**.

Pour en savoir plus :  
**Québec.ca**

Votre  
gouvernement

Québec

## As-tu ton appli?

### Propcurez-vous l'application mobile de la SOPFEU pour connaître:

- ✓ le danger d'incendie;
- ✓ la localisation des incendies;
- ✓ les restrictions en vigueur;
- ✓ La météo (température, humidité, vent);
- ✓ Les communiqués de la SOPFEU.

**AS-TU  
TON APPLI ?**

*L'application mobile qui vous accompagne en forêt*



www.sopfeu.qc.ca



# Urbanisme et travaux public

## Consommation d'eau potable

La municipalité fait appel à la collaboration des citoyens afin de limiter leur utilisation en eau potable étant donné les quantités restreintes, et plus particulièrement pendant la saison estivale.

L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal, aux fins d'arrosage de nouvelles pelouses (nouvel aménagement), jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est défendue durant la période du 1er mai au 30 septembre de chaque année, à l'exception des périodes suivantes :

Entre 4 et 6 heures pour les systèmes automatiques d'irrigation programmables, et entre 22 et 0 heures pour l'arrosage manuel, et ce, les jours suivants :

- a) Pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est un nombre pair : les dimanches, mercredis et vendredis ;
- b) Pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est un nombre impair : les mardis, jeudis et samedis.

L'arrosage manuel des plates-bandes avec le boyau d'arrosage est autorisé suivant le même horaire. Il est interdit d'utiliser de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal aux fins d'arrosage de pelouses existantes.



# Urbanisme et travaux public

## Nouveaux employés

Au nom du conseil municipal, nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Tommy Millette, inspecteur en bâtiments et en environnement et à Monsieur Yvon Plouffe, chef d'équipe/journalier voirie et chauffeur-opérateur.

Afin de prendre rendez-vous avec le service de l'urbanisme, vous pouvez contacter M. Millette au 819-585-3225 poste 8223 ou par courriel au [urbanisme@kiamika.ca](mailto:urbanisme@kiamika.ca).

## Le compostage domestique

COMMENT FAIRE DU COMPOSTAGE À LA MAISON? Faire du compostage à la maison est très simple! Il s'agit de faire un mélange de matières vertes et de matières brunes à l'extérieur, dans un tas ou préférablement dans un composteur. Ces matières se décomposeront et se transformeront en un terreau riche en nutriments (compost), prêt à être utilisé dans votre jardin, vos plates-bandes ou sur votre pelouse. Pour les autres matières décomposables le bac brun est tout indiqué.



### MATIÈRES À UTILISER

#### DANS LA CUISINE

- ✓ Fruits et légumes (et leurs pelures)
- ✓ Pain, pâtes et riz (sans sauce ou matières grasses)
- ✓ Coquilles d'œufs (idéalement écrasées)
- ✓ Marc de café
- ✓ Plantes d'intérieur (et la terre)
- ✓ Filtres à café et sachets de thé et tisane

#### DANS LA MAISON

- ✓ Plantes mortes et fleurs séchées

#### DANS LE JARDIN

- ✓ Rogneres de gazon (en petite quantité).
- ✓ Résidus de jardin
- ✓ Fleurs fanées
- ✓ Feuilles, paille et foin (secs et en petites quantités)
- ✓ Copeaux de bois
- ✓ Terre



### MATIÈRES À NE PAS UTILISER

- ✗ Résidus d'origine animale (produits laitiers, viande, poisson, os) pour éviter les mauvaises odeurs et ne pas attirer des animaux
- ✗ Huiles et graisses
- ✗ Coquilles d'huîtres ou de moules
- ✗ Gros noyaux (avocat, mangue, pêche, etc.)
- ✗ Plantes ou feuilles malades
- ✗ Mauvaises herbes en graines
- ✗ Excréments d'animaux (puisqu'ils peuvent contenir des bactéries pathogènes)
- ✗ Matériaux contaminés avec des pesticides ou produits dangereux (ex. : bois traité, peint, teint ou vernis)
- ✗ Cendres, chaux, briquettes de BBQ, charpie de sècheuse, poussière d'aspirateur



## Mise à jour : Pour aller plus loin

La semaine dernière, les membres du comité de pilotage de la mise à jour de la démarche MADA se rencontraient pour une première fois. C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'ils ont établi le mandat ainsi que les rôles du comité. Ils ont entamé leur réflexion quant au bilan et à la mise à jour de la politique des aînés.

Une telle démarche comporte plusieurs étapes, elle a pour but d'aider les municipalités à encourager la participation active des aînés au sein de leur communauté et à concrétiser la vision d'une société pour tous les âges.

Nous compterons sur votre participation au courant des prochains mois, afin que ce projet corresponde à vos besoins et préoccupations. L'apport de toute la population est important, car la démarche MADA est une façon de faire avancer les intérêts des aînés tout en facilitant la vie de l'ensemble des citoyens!

Nous vous tiendrons au courant des développements et des activités reliées à cette démarche tout au long de sa progression. Nous vous remercions à l'avance de votre implication!

### Votre comité de pilotage :

- Citoyens : Clément Mainville, Denis Grenier et Jeannine Beaudoin
- Membres du conseil municipal : Anne-Marie Meyran et Mélanie Grenier
- Porteur de dossier à la municipalité : Marc-André Bergeron
- Chargée de projet : Sarah Raymond

Pour plus d'informations : 819 585-3225 #8224 ou loisirs@kiamika.ca

## Actions réalisées issues de notre dernière politique MADA

Grâce à notre politique des aînés, plusieurs actions en faveur de ceux-ci ont été réalisées au courant des dernières années. Voici quelques-unes de ses actions :

- Installation d'un monte-personne à la bibliothèque
- Maintien de la version papier du bulletin municipal
- Installation de lampadaires dans le secteur du Lac-Francois
- Soirée annuelle pour la reconnaissance des bénévoles
- Enrichir l'offre d'activités : Atelier/conférence à la bibliothèque, Journée de la Culture, cours d'informatique, ViActive, souper partage, pickleball, etc.
- Tenue d'activité dans le cadre de la Journée internationale des aînés
- Tenue annuelle de la fête familiale et de l'exposition de voitures anciennes
- Embauche d'une ressource en loisirs
- Soutien financier au Comité des Loisirs

# Comité des Loisirs

## Assemblée générale annuelle

Le Comité des Loisirs de Kiamika souhaite aviser la population que son assemblée générale annuelle aura lieu le **18 août** prochain de 18h à 20h à la salle municipale.



Nous profiterons de cette occasion pour discuter avec vous de **l'avenir du Comité des Loisirs de Kiamika!** Les détails de l'activité seront disponibles sous peu sur notre page Facebook.

Au plaisir de vous rencontrer!

Information : 819-585-9597

## Finissants

### Remise des diplômes de 5e secondaire

Félicitations à tous les finissants de 5e secondaire pour l'obtention de leur diplôme! Au nom de tous les membres du conseil municipal, je vous souhaite bon succès dans vos projets futurs!

*Michel Dion*  
Maire



## Réouverture de la bibliothèque

Nous sommes heureux de vous annoncer la réouverture au public de la bibliothèque, et ce, dès samedi le 18 juillet 2020. Les citoyens pourront donc entrer dans la bibliothèque pour choisir leurs(s) livre(s). Par contre, le mobilier collectif (table, chaise, coussin, etc.), le poste informatique ainsi que les jeux de société demeurent inutilisables. Nous demandons la collaboration des citoyens pour respecter les mesures mises en place.

### **Nouveaux règlements :**

- Porter un masque
- Désinfecter ses mains à l'arrivée
- Circuler dans le sens indiqué au sol
- Respecter la distanciation de 2m
- Location de livres et revues uniquement

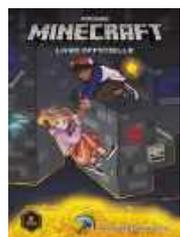
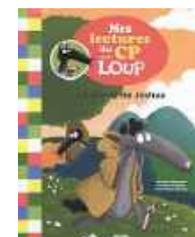
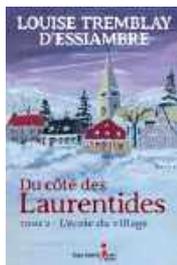
### **Heure d'ouverture**

Mardi : 12h30 à 15h30  
Mercredi : 18h à 20h  
Samedi : 9h à 13h

### **Informations**

819-585-3225 #8224  
biblio@kiamika.ca

## Plusieurs nouveautés !



Consultez toutes les nouveautés sur notre catalogue en ligne :  
[mabiblioamoi.ca/kiamika](http://mabiblioamoi.ca/kiamika)

*Vous avez une suggestion d'achat? N'hésitez pas en nous en faire part!*

## Ressources numériques

Saviez-vous qu'avec votre carte d'abonné de la bibliothèque vous avez accès gratuitement à plusieurs ressources numériques! Explorez toutes les possibilités qui s'offrent à vous sur le site [mabiblioamoi.ca](http://mabiblioamoi.ca).



- Plus de 10 000 livres en français
- Nouveauté à chaque semaine
- 3 prêts + 3 réservations

Pour vos achats de dernière minute, laissez-vous conseiller par les experts de Protégez Vous ! Accédez à tous les articles et aux tests gratuitement



Apprenez en ligne et développez vos compétences dès maintenant avec plus de 1000 cours!

Catégorie pour tous les goûts :

- Arts & Loisirs créatifs
- Bien-être & Santé
- Bureautique
- Cuisine & Nutrition
- Documentaires
- Gaming
- Jeunesse
- Langues
- Multimédia
- Musique
- Orientation & Métiers
- Orthographe & Remise à niveau
- Programmation
- Sport & Fitness
- Vie Professionnelle

*\*Nouveaux  
cours disponibles*



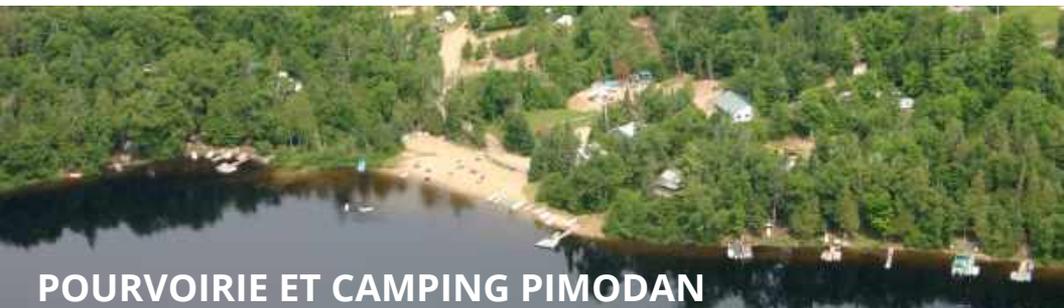
## ET PLUS ENCORE!



# Attraits



Quoi faire à kiamika l'été?



**POURVOIRIE ET CAMPING PIMODAN**



**SENTIER DU RUISSEAU DU DIABLE**



**PARC CLÉMENT ST-JEAN**



**SENTIER ET PARC DES GÉNÉRATION**

# Attraits



Quoi faire à kiamika l'été?



**HALTE NAUTIQUE RIVIÈRE KIAMIKA**



**BIBLIOTHÈQUE**



**PONTS COUVERTS**

# BONNE VACANCE!

# Pourvoirie et Camping **PIMODAN**

Nous vous proposons un séjour dans un de nos chalets ou sur un de nos sites de camping (roulottés, tentes). Le lac Pimodan vous charmera par sa beauté sauvage et la tranquillité du bord de l'eau.

- **Camping classifié 3 étoiles** ★★ ★
- **Chalets classifiés 4 étoiles** ★★ ★★
- **Situés sur les bords du lac**
- **Location de canots, kayaks, pédalos et chaloupes**



421, chemin Chapleau, Kiamika J0W 1G0  
Tél. : 819 585-3434 - 819 585-3225  
info@kiamika.ca  
Site web : kiamika.ca/camping-pimodan  
FB : Pourvoirie et camping Pimodan - Kiamika



Les prochaines séances du conseil municipal seront le :

**24 août 2020**  
**14 septembre 2020**

Les séances débutent à 19h à la salle du conseil.  
Vous êtes les bienvenus!

**KIAMIKA**



*Restez informés, suivez-nous sur Facebook !*

 **Municipalité de Kiamika**

 **kiamika.ca**